

CBCQ Le patrimoine maritime

Numéro 18, hiver 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18275ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1983). CBCQ : le patrimoine maritime. *Continuité*, (18), 7–7.

LE PATRIMOINE MARITIME*

A l'automne 1980, la Commission convoquait une première rencontre de différents responsables pour aborder la question de l'archéologie subaquatique. Par la suite, d'autres consultations suivirent pour aboutir à une hypothèse d'action formulée par la Commission et publiée dans son neuvième rapport. Cette proposition reçut un accueil encourageant. Cependant, il semblait évident que la notion d'archéologie subaquatique devrait être élargie à la connaissance du patrimoine maritime, dans une problématique de protection et de mise en valeur des biens culturels qui reflète toute la signification historique, matérielle et culturelle de ce domaine.

Le groupe de travail qui a repris la question du patrimoine maritime jusqu'ici très négligé par rapport à son importance réelle a entrepris, dès le début de l'année 1982, de dresser un bilan de la situation.

Cette démarche se poursuit. Un document de travail a servi



Opemican, site de relais pour le flottage du bois au lac Témiscamingue. Le propriétaire a reçu un avis d'intention de classement en avril 1982.

de base aux discussions de la journée d'études du 29 octobre dernier. A cette occasion, vingt-sept représentants des milieux de la recherche, des musées et de l'administration du patrimoine ont pu discuter autant

sur des questions de principe que sur les propositions d'actions qui leur étaient soumises: il s'agit là d'une démarche très positive et fort appréciée de tous les intervenants.

Les résultats de ces réflexions seront déposés prochainement entre les mains du ministre des Affaires culturelles: à suivre de près, fin février ou début mars 1983.

*tiré du 10^e rapport annuel

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL
10^e ANNIVERSAIRE

Dès la reprise de la session de novembre dernier, le ministre des Affaires culturelles a déposé à l'Assemblée nationale du Québec le 10^e rapport de la Commission pour l'exercice 1981-1982.

Ce document présente un bilan de ses réalisations depuis sa création en 1972. La Commission note l'évolution du mandat qui lui a été assigné il y a 10 ans et qui, par la suite, a été élargi avec les amendements à la loi sur les biens culturels en 1978.

Pour mieux répondre à sa fonction consultative, la Commission estime qu'elle doit maintenant approfondir plusieurs aspects négligés ou méconnus de la sauvegarde des biens culturels. A cette fin, elle a formé quatre groupes de travail, sur le patrimoine maritime, sur le patrimoine industriel, sur l'archéologie et les autochtones et sur le patrimoine agricole.

De plus, ce rapport donne le compte rendu des réunions mensuelles de la Commission

et du Comité des permis ainsi que les avis présentés au ministre à la suite des diverses consultations avec le public. Enfin, pour marquer le dixième anniversaire de sa création, la Commission rend hommage aux commissaires qui ont oeuvré pendant les 140 séances qu'elle a tenues et présente en annexe le résumé des commentaires publiés dans les rapports antérieurs.

NOUVELLES
NOMINATIONS

Le 15 septembre 1982, le ministre des Affaires culturelles, monsieur Clément Richard, a annoncé la nomination de deux nouveaux commissaires: MM. Jean Lavoie, directeur du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, et Vrej-Armen Artinian, architecte. Ils remplacent madame Alice Perreault et monsieur André Blouin dont les mandats expiraient en juin dernier.